

### *Vœux du Président de l'Union des Cadres de Paris*

Bonne année !

Après une fin d'année 2009 marquée par un mouvement social de forte ampleur, auquel, fait rare, l'UCP s'était pleinement associée et qui avait permis d'obtenir plusieurs avancées, l'année 2010 a connu un retour à un climat plus apaisé. De nombreux sujets transversaux ont été abordés et leurs conséquences sur notre travail quotidien se précisent progressivement.

Il en va ainsi du protocole d'accord cadre relatif à la formation : à l'issue de très longues discussions, nous avons réussi, avec nos collègues des autres organisations syndicales, à atténuer les aspects les moins favorables de ce texte, en préservant notamment la possibilité, pour chacun, de se construire un parcours professionnel grâce aux cours de perfectionnement et aux préparations à concours.

Sur d'autres dossiers, nous restons clairement sur notre faim : le bilan général de la mise en œuvre de l'ARTT dans les administrations parisiennes, établi au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2010, n'a pas permis, jusqu'à présent, de résorber certaines inégalités de traitement ni d'aborder sérieusement la question de l'aménagement du travail. Alors que l'analyse des comptes épargne temps montre l'urgence de trouver des solutions pragmatiques, la revendication constante de l'UCP, en l'occurrence la transposition des mesures de rachat de JRTT appliquées depuis longtemps à l'Etat et dans de nombreuses collectivités, n'a toujours pas été entendue.

De même, le renforcement de la déconcentration vers les mairies d'arrondissement a soulevé beaucoup d'interrogations : nos critiques sur la charte des arrondissements, que nous jugeons déséquilibrée, tant elle génère de nombreuses obligations pour les services sans apporter de garanties, n'ont pas été entendues. Seule satisfaction, nous sommes parvenus à amender le texte créant les emplois de directeur général des services (et directeur adjoint), augmentant sensiblement le nombre des bénéficiaires parmi les personnels concernés.

Autre source d'inquiétude, l'utilisation qui a été faite du rapport de la Chambre régionale des comptes consacré aux ressources humaines : en réponse à la polémique suscitée par ce document (très contestable sur plusieurs points), le Maire a pris une décision visant les plus hautes rémunérations, qui, si elle relève à l'évidence de l'affichage, peut en laisser craindre d'autres, dirigées plus largement contre l'encadrement. Les discussions sur le pouvoir d'achat, ouvertes en fin d'année, n'ont pas été de nature à rassurer : les premières propositions ont été unanimement jugées très insuffisantes, alors même que dès cette année, tous les agents de la Ville et du Département subiront les premiers effets de la réforme des retraites, en l'occurrence l'augmentation du taux de cotisation.

En 2011, ces discussions devront se poursuivre et se traduire par des avancées concrètes : l'exécutif municipal ne pourra pas indéfiniment opposer aux attentes légitimes des personnels le contexte de crise économique et la nécessité de réaliser des économies.

2011 verra également l'aboutissement de la réforme de la catégorie B, qui fait l'objet d'échanges depuis plusieurs mois : cette réforme peut et doit être l'occasion de réduire les disparités entre les différents corps, d'harmoniser vers le haut, d'offrir de nouveaux débouchés et d'améliorer sensiblement les déroulements de carrière.

Après les nombreuses réformes intervenues depuis le début de cette mandature, la mise en place de nouveaux outils informatiques qui modifient progressivement et en profondeur les méthodes de travail, il serait utile, en 2011, de prendre le temps d'établir un bilan partagé de ces évolutions, et d'y apporter certains correctifs, qui apparaissent d'ores et déjà nécessaires.

L'année 2011 sera sans aucun doute dense, et face aux nombreux enjeux, il sera nécessaire de faire entendre la voix des personnels : l'UCP y veillera, et vous pouvez compter sur notre engagement et notre détermination de chaque instant.

C'est dans cet esprit que toute l'équipe de l'UCP se joint à moi pour vous présenter, chères lectrices et chers lecteurs, nos meilleurs vœux pour une année 2011, que nous vous souhaitons, ainsi qu'à vos proches, pleine de joies, de bonheurs, de satisfactions et de santé.

Yves BORST

## Promotions

### - A la Ville de Paris

Ont été promus à la classe exceptionnelle du généralat des ingénieurs des services techniques :  
Jean-François GRAU, Martine BONNAURE, Olivier JACQUE, Guy LERAY, Maurice SCHILIS et Xavier de BODINAT.

### - Au CAS-VP

Le tableau d'avancement au grade d'attaché principal au choix a retenu Mme Arielle MESNILDREY.

Le tableau d'avancement au grade d'attaché au choix a retenu Mme Martine GONNET, Mme Patricia LABURTHE-TOLRA et Mme Françoise SIGNOL.

Félicitations à toutes et à tous.

## **Union des Cadres De Paris**

**2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72 – Fax. 01.43.47.81.45**